



## Le tremplin musical international des 13-21 ans

### - A propos d'Imagine-

Événement d'envergure internationale, Imagine est organisé par treize pays membres des JM *International*. Inspiré des célèbres *School proms* anglaises, Imagine est un tremplin musical pour les musiciens amateurs de 13 à 21 ans. Imagine contribue à valoriser les pratiques musicales collectives des jeunes du monde entier, prônant la diversité des styles musicaux, la créativité et l'originalité. Moment d'échange et de partage, Imagine offre l'opportunité aux jeunes musiciens de participer à une expérience en configuration professionnelle et de croiser leurs approches musicales.

Six groupes de jeunes musiciens sélectionnés lors de finales en régions (Bourgogne-Franche-Comté, Nord-Pas de Calais, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Lorraine et Pays de la Loire) se produiront sur scène devant un jury de professionnels pour la finale nationale à Paris (été 2017). C'est à l'issue de cette finale nationale que sera choisi le groupe qui représentera la France à la rencontre internationale.

---

### - Finale régionale Bourgogne-Franche-Comté -

Organisée par les JM France Bourgogne-Franche-Comté, cette scène régionale des 13-21 ans a pour but d'encourager les pratiques musicales amateurs :

- en incitant les jeunes musiciens amateur à pratiquer en collectif la musique de leur choix
- en les incitant à découvrir et à respecter d'autres pratiques musicales
- en leur offrant l'opportunité de se produire sur scène, devant un public et dans des conditions techniques professionnelles
- en leur apportant des conseils de professionnels

## **Conditions d'inscription**

### **1 – AGE**

Tous les membres du groupe sans exception doivent être âgés de 13 à 21 ans à la date de clôture des inscriptions régionales – né(e)s entre janvier 1996 et janvier 2004.

Chaque mineur doit fournir une **autorisation parentale**.

### **2 – LIEU DE RESIDENCE**

Tous les participants doivent **résider en Bourgogne-Franche-Comté**.

### **3 – GROUPES**

Les groupes qui se présentent doivent être composés de **8 membres maximum**.

Les musiciens solistes sont acceptés depuis l'édition 2015.

Une même formation, composée des mêmes musiciens, dans le même style musical, ne peut pas participer à *Imagine* en Franche-Comté deux années consécutives (si sélectionnés la première année). Les groupes sélectionnés pour la finale régionale *Imagine* 2016 ne peuvent pas participer à *Imagine* en Franche-Comté en 2017.

Les groupes qui se présentent ne peuvent être liés contractuellement à un label ou à un éditeur ou tout autre partenaire professionnel.

### **4 – MUSIQUE**

**Tous les styles de musique instrumentale ou vocale** (musique classique, jazz, rock, rap, métal, chanson, électro, musiques du monde, folk, funk, ska, reggae, slam, etc.) sont acceptés.

Les JM France se réservent le droit de refuser la participation de groupes dont certains actes, textes, tenues ou formes d'expression seraient inspirés par le racisme ou la xénophobie.

### **5 – MATERIEL**

En tant qu'organisateur, les JM France se réservent le droit d'imposer un backline commun. La composition précise de ce backline sera communiquée aux groupes sélectionnés.

**Les musiciens sélectionnés doivent apporter leurs propres instruments et accessoires (jack, effets, etc.)**, ainsi que le matériel dont ils ont besoin qui ne figure pas dans la composition du backline communiquée.

Dans la mesure du possible, l'équipement son et éclairage est prévu conformément aux **fiches techniques fournies par les participants** et soumises à l'approbation du comité du tremplin.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de dégâts aux instruments personnels, ceux-ci étant sous la responsabilité de leur propriétaire.

Les musiciens ou groupes devront être couverts par une **assurance responsabilité civile** à titre individuel et/ou collectif pour tous dégâts occasionnés dans le lieu d'accueil. Une attestation sera demandée aux membres des groupes sélectionnés.

## 6 - INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont ouvertes sur le site : <http://fr.imaginefestival.net> |

Rubrique « Inscription groupes »

Entre le **vendredi 4 novembre 2016** et **dimanche 10 janvier 2017 à minuit**.

Les JM France demandent impérativement :

- le **formulaire de candidature** à compléter en ligne : texte de présentation du groupe, composition du groupe : noms, prénoms, âge, instrument joué pour chaque musicien

- **3 morceaux** (format .mp3)

musiques actuelles : au moins une composition originale

musiques classiques et traditionnelles : le jury apportera une attention particulière à l'originalité du choix d'œuvres, d'arrangements et d'interprétation

- **une photo** du groupe (format .jpeg)

- **l'acceptation de ce règlement**

Tout dossier incomplet ou reçu après la date limite d'inscription ne sera pas accepté.

L'inscription au festival *Imagine* est **gratuite**.

### Déroulement de la manifestation

#### 1- SELECTIONS

Un jury composé d'acteurs du secteur culturel (programmateurs, musiciens, etc.) sélectionnera les groupes à partir de **l'écoute des morceaux** envoyés et des **informations fournies** par les candidats dans le cadre de leur inscription.

Les membres du jury s'efforceront de sélectionner des groupes issus de styles musicaux différents, en fonction des inscriptions.

Le jury se prononcera notamment selon les critères suivants :

- qualité musicale,
- mise en place / cohésion,
- justesse vocale,
- originalité du répertoire et de son interprétation.

Le jury est souverain dans ses décisions.

Les candidatures des groupes bénéficiant pour l'année en cours des programmes d'accompagnement « Piston » et « SPAAM » ne seront pas retenues. Ces dispositifs ayant pour objet l'accompagnement des pratiques musicales amateurs sur le territoire, tout comme *imagine* en Franche-Comté.

#### 2- JOURNEE D'INFORMATION

Les groupes sélectionnés bénéficieront d'**une journée d'information** sur les différents acteurs du secteur musical et leurs interactions, complétée par un **module technique** autour de l'installation du groupe sur scène et des réglages son, à La Rodia (Besançon). Cette journée se déroulera le **dimanche 5 février 2017**.

Les groupes qui s'inscrivent à *imagine* en Bourgogne-Franche-Comté s'engagent à participer à cette journée d'information, dans le cas où ils seraient sélectionnés. Les frais de déplacement et le repas de midi sont à la charge des groupes.

### **3- ACCOMPAGNEMENT SCENIQUE**

Les groupes sélectionnés bénéficieront chacun d'un **accompagnement scénique de 3 heures** à La Rodia (Besançon). Les accompagnements auront lieu le **dimanche 26 février et le lundi 27 février 2017**.

**En 2017, les JM France Franche-Comté s'associent aux associations Franche-Comté mission voix et le Bastion, structures ressources pour les pratiques vocales et musicales en région.**

Ainsi, chaque groupe pourra bénéficier d'un temps de coaching vocal d'une durée de 2h, en complément des accompagnements scéniques et techniques. Pris en charge par un professionnel de la voix, chaque groupe s'entraînera à écouter, travailler, équilibrer et prendre soin de la voix du ou des chanteurs par rapport aux instruments. Les accompagnements vocaux auront lieu de mars à avril 2017 dans le lieu de répétition des groupes.

De plus, un temps de travail sera aussi proposé en parallèle du dispositif Piston : Optimiser vos répétitions (mieux s'entendre, avancer plus vite, gérer les conflits techniques) mais aussi donner des clés pour préparer un enregistrement, bien préparer un concert, gérer au mieux le portage de votre projet de groupe et mieux communiquer au sein et autour de votre projet musical.

Les dates des accompagnements sont fixes. Les groupes qui s'inscrivent à *imagine* en Bourgogne-Franche-Comté s'engagent à participer à cette formation dans le cas où ils seraient sélectionnés. Les frais de déplacement sont à la charge des groupes.

Les groupes sélectionnés s'engagent à rendre possible, le cas échéant, toute action de conseil, d'accompagnement, de promotion en leur faveur.

### **4- FINALE REGIONALE : dimanche 20 mai 2017**

Les groupes sélectionnés se produiront sur scène pendant 20 minutes maximum lors de la scène régionale à **La Rodia (25)**, le **dimanche 20 mai 2017**.

Les groupes qui s'inscrivent à *imagine* en Bourgogne-Franche-Comté s'engagent à participer à la scène régionale à La Rodia (25) dans le cas où ils seraient sélectionnés et à être présents aux horaires qui leur seront indiqués par les JM France. Les frais de déplacement sont à la charge des groupes.

### **5- ENREGISTREMENT / CAPTATION VIDEO**

Les groupes sélectionnés **acceptent d'être enregistrés, pris en photos et filmés pendant leur prestation.**

Ils autorisent toute utilisation à but non lucratif des enregistrements sonores et visuels, des photos et des vidéos par les organisateurs, y compris sur le site [www.imaginefestival.fr](http://www.imaginefestival.fr)

## Calendrier

Actions	Période
Inscriptions des groupes via le site internet : <a href="http://www.imaginefestival.fr">www.imaginefestival.fr</a>	du 4 novembre 2016 au 10 janvier 2017
Sélection des groupes	Mercredi 11 janvier 2017
Journée d'information avec des professionnels du secteur musical + module technique installation sur scène et réglages son à La Rodia (25)	Dimanche 5 février 2017
Accompagnement scénique : 3 heures de formation par groupe sélectionné avec un musicien-conseil et un technicien-conseil à La Rodia (25)	Dimanche 26 février 2017 Lundi 27 février 2017
Accompagnement vocal : 2 heures de formation par groupe avec un intervenant, choisi en fonction du style du groupe et de son projet Sur le lieu de répétition de chaque groupe	De mars à avril 2017 (dates à déterminer avec les groupes)
Finale régionale <i>imagine</i> en Bourgogne-Franche-Comté à La Rodia (25)	Dimanche 20 mai 2017

**L'inscription à la finale régionale *imagine* 2017 Bourgogne-Franche-Comté implique la connaissance, l'acceptation et le respect du présent règlement et du déroulement du dispositif dans son ensemble.**

**Celui-ci sera considéré comme connu des participants.**

Plus d'infos sur *imagine* : <http://fr.imaginefestival.net/>